

Pour vous, le Conseil général réalise

Des travaux préparatoires à la réalisation du pôle multimodal de Pompadour, une nouvelle gare pour le RER D



Contact :
Service grands projets
au 01 49 56 55 64

Début mars 2011 : une nouvelle étape dans les travaux de voirie

Dans le cadre de la création du pôle multimodal de Pompadour, le Conseil général du Val-de-Marne réalise des travaux préparatoires de voirie sur le chemin des Bœufs à Créteil.

Ces travaux, qui ont déjà commencé depuis le 18 octobre 2010, consistent à abattre des arbres le long du chemin des Boeufs et à réaliser le déplacement des réseaux souterrains d'ERDF, de France Telecom et du réseau électrique privé du Parc interdépartemental des Sports.

Ces travaux préparatoires se poursuivent et vont rentrer dans une nouvelle phase, à partir de mars 2011 et pour une durée prévisionnelle de 7 mois, qui consistera à :

- **abattre des arbres** sur les emprises du futur pôle multimodal à l'entrée sud du Parc interdépartemental des Sports. Des arbres seront ensuite replantés à la fin des travaux afin d'assurer une intégration paysagère du pôle dans l'environnement du Parc interdépartemental des Sports.
- **déplacer la clôture du Parc interdépartemental des Sports** pour les besoins du chantier et pour sécuriser le parc pendant toute la durée des travaux.
- **effectuer des travaux importants de terrassement**, qui consisteront à remettre le terrain au même niveau que la route.
- **construire une voie provisoire**, qui permettra de maintenir l'accès au Parc interdépartemental des Sports pendant toute la durée du chantier. Une route définitive sera réaménagée à la fin du chantier, une fois la construction de la nouvelle gare achevée.



Pendant toute la durée des travaux préparatoires, l'accès au Parc inter-départemental des Sports sera maintenu : la circulation sur le chemin des Boeufs s'effectuera au minimum sur une voie, avec un alternat de circulation à l'avancement du chantier.

Les travaux pourraient aussi, selon les besoins du chantier, entraîner quelques fermetures ponctuelles de la bretelle d'accès au Parc interdépartemental des Sports. Une déviation par le carrefour Pompadour sera alors mise en place et indiquée par un fléchage adapté.

Ce chantier pourrait toutefois être décalé si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables. De même, les travaux du Conseil général restent tributaires de l'avancement des travaux de déviation des canalisations d'eau, réalisés actuellement par Véolia sur le chemin des Bœufs.

Financé par le Conseil général du Val-de-Marne, le montant de cette première phase de travaux s'élève à 600 000 €.

Nous veillerons à tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

**La direction des Transports,
de la Voirie et des Déplacements**

Ces travaux préparatoires sont une étape nécessaire à la réalisation du pôle multimodal de Pompadour, financée par l'État (16,34%), la Région Île-de-France (64,84%) et le Conseil général du Val-de-Marne (18,82%) et réalisée en accord avec le Parc interdépartemental des Sports et le STIF, l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France. Les maîtres d'ouvrage en charge des travaux sont le Conseil général du Val-de-Marne, la RATP, Réseau Ferré de France et la SNCF. Le montant total de ce projet de transport de grande ampleur à l'échelle du département et de la région s'élève à 37 M €.